



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

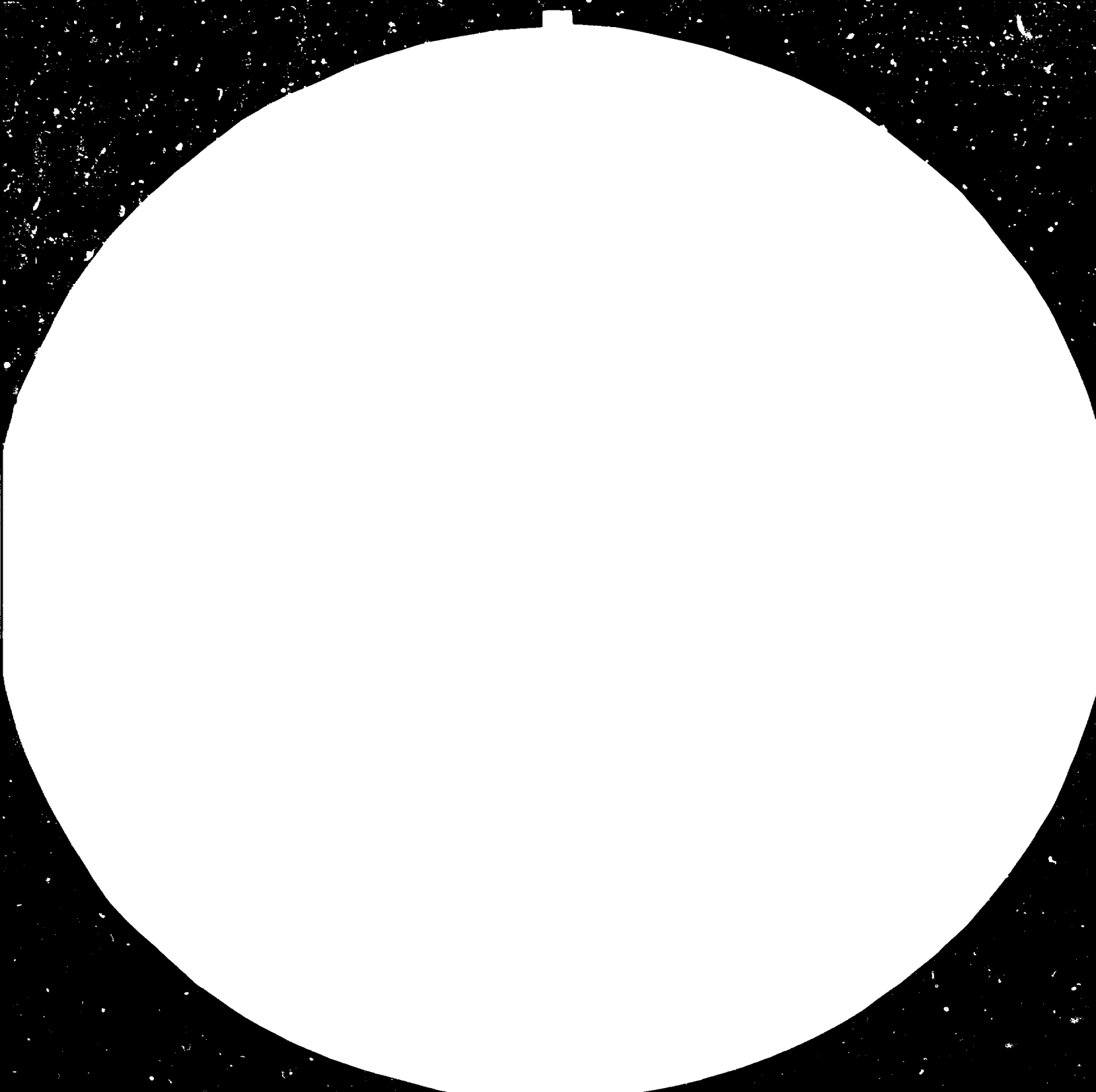
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





4



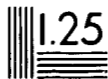
32



36



4



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A
STANDARD REFERENCE MATERIAL NUMBER 1010A
AND PREVIOUS TEST CHARTS (NBS 25)



13722 - F



Distr. GENERALE

ID/CONF.5/1
16 janvier 1984

FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

Vienne (Autriche), 2-18 août 1984

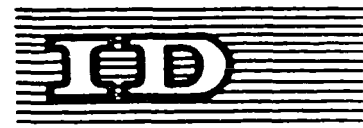
Ordre du jour provisoire de la quatrième Conférence générale de
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

1. Ouverture de la Conférence.
2. Organisation de la Conférence :
 - a) Election du Président;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Adoption du règlement intérieur;
 - d) Election des membres du Bureau autres que le Président;
 - e) Constitution des commissions et comités;
 - f) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
3. Débat général.
4. Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : rétrospective et perspective :
 - a) Examen des progrès et des difficultés;
 - b) Perspectives de réalisation de l'objectif de Lima.
5. Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contribution de l'ONUDI dans des domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :
 - a) Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation;
 - b) Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement;
 - c) Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation;
 - d) Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel;

- e) Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale;
 - f) Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement;
 - g) Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement;
 - h) Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action;
 - i) Renforcement de la coopération économique entre pays en développement.
6. La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés.
 7. Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel.
 8. Conclusions et recommandations.
 9. Adoption du rapport de la Conférence.
 10. Clôture de la Conférence.



-F



Distr. GENERALE

ID/CONF.5/1/Add.1
1er février 1984

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

Vienne (Autriche), 2-18 août 1984

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE - VERSION PRELIMINAIRE*

* La présente version préliminaire de l'ordre du jour provisoire annoté a pour but essentiel de faciliter l'examen de la documentation d'avant-session établie pour la Conférence. Une version définitive de l'ordre du jour provisoire annoté sera diffusée quelques semaines avant la Conférence. On y trouvera toutes les recommandations pertinentes que le Conseil du développement industriel, en sa qualité de Comité préparatoire de la Conférence, adopterait à sa dix-huitième session.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE - VERSION PRELIMINAIRE

Point 1. Ouverture de la Conférence

La quatrième Conférence générale de l'ONUDI sera ouverte par le Président de la troisième Conférence générale ou par le chef de la délégation à laquelle appartenait ce dernier, et la présidence en sera assurée par cette personnalité jusqu'à l'élection du Président de la quatrième Conférence générale.

Point 2. Organisation de la Conférence

a) Election du Président

Le Conseil du développement industriel, en sa qualité de Comité préparatoire de la Conférence 1/, devrait présenter à la Conférence des recommandations concernant l'élection du Président.

b) Adoption de l'ordre du jour

La Conférence est invitée à adopter son ordre du jour en se fondant sur l'ordre du jour provisoire approuvé par l'Assemblée générale 2/ (ID/CONF.5/1).

c) Adoption du règlement intérieur

La Conférence sera invitée à adopter son règlement intérieur sur la base des recommandations que le Conseil du développement industriel, à sa dix-huitième session, formulera en sa qualité de Comité préparatoire de la Conférence.

d) Election des membres du Bureau autres que le Président

La Conférence souhaitera peut-être, pour l'élection des membres de son Bureau, se fonder sur les recommandations que formulerait le Comité préparatoire (voir également plus loin, point 2 e)).

e) Constitution de commissions et d'un comité

Le Comité préparatoire a, dans l'ensemble, approuvé les propositions présentées par le secrétariat dans le document ID/B/286 du 5 avril 1982 3/. Selon ces propositions, il serait constitué deux commissions pour l'examen d'un certain nombre de points de fond inscrits à l'ordre du jour. Compte tenu du libellé final de l'ordre du jour provisoire de la Conférence approuvé par l'Assemblée générale, il est à présent proposé que la répartition des points ci-après se fasse comme suit entre la plénière et les deux commissions :

1/ Résolution 36/182 de l'Assemblée générale, section I, par. 13.

2/ Résolution 37/212 de l'Assemblée générale, section I, par. 6.

3/ A/37/16, par. 168.

- Plénière :
- Point 1 Ouverture de la Conférence
 - Point 2 Organisation de la Conférence
 - Point 3 Débat général
 - Point 4 Déclarations et Plans d'action de Lima et de New Delhi : rétrospective et perspective :
 - a) Examen des progrès et des difficultés
 - b) Perspectives de réalisation de l'objectif de Lima
 - Point 8 Conclusions et recommandations
 - Point 9 Adoption du rapport de la Conférence
 - Point 10 Clôture de la Conférence
- Commission I :
- Point 5 Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contribution de l'ONUDI dans des domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :
 - c) Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation
 - e) Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale
 - h) Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action
 - i) Renforcement de la coopération économique entre pays en développement
 - Point 6 La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés
- Commission II :
- Point 5 Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contribution de l'ONUDI dans les domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :
 - a) Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation

- b) Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement
- d) Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel
- f) Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement
- g) Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement

Point 7 Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel

Lors des conférences précédentes, il avait également été créé un comité de rédaction. Un tel comité pourrait être utile, que les résultats de la Conférence se présentent sous la forme globale d'une déclaration et d'un plan d'action ou sous celle de diverses résolutions portant sur des questions spécifiques.

L'usage était aussi, aux conférences précédentes, d'établir une commission de vérification des pouvoirs.

f) Pouvoirs des représentants à la Conférence

Les pouvoirs des représentants et les noms des membres des délégations devront être soumis avant l'ouverture de la Conférence. Lesdits pouvoirs doivent être établis par le chef de l'Etat ou du gouvernement ou le Ministre des affaires étrangères.

Comme il est indiqué au point 2 e), la Conférence souhaitera peut-être constituer une commission de vérification des pouvoirs qui, après avoir examiné les pouvoirs, présenterait son rapport à la Conférence.

Point 3. Débat général

Le débat général devrait consister en déclarations des chefs de délégations portant sur une large gamme de questions en rapport avec le point 4 de l'ordre du jour provisoire. Si la Conférence retenait les propositions et recommandations mentionnées plus haut sous 2 e), le débat général devrait être achevé à temps pour que la plénière examine les rapports des deux grandes commissions et les points 8, 9 et 10 de l'ordre du jour provisoire.

Point 4. Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi :
rétrospective et perspectives :

- a) Examen des progrès et des difficultés
- b) Perspectives de réalisation de l'objectif de Lima

Au titre du point 4, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : rétrospective et perspective : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/17)

Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : rétrospective et perspective : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/14)

L'industrie dans un monde en mutation : numéro spécial de l'Etude du développement industriel, établi par le secrétariat de l'ONUDI pour la quatrième Conférence générale (ID/CONF.5/2)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur les stratégies et politiques de développement industriel dans les pays en développement, tenue à Lima (Pérou), du 18 au 22 avril 1983 (ID/WG.391/12)

Le document thématique concernant le point 4 (ID/CONF.5/17) est fondé sur une analyse des caractéristiques actuelles de l'interdépendance économique mondiale et de la vulnérabilité des plans et stratégies des pays en développement vis-à-vis de l'extérieur. Sur la base de cette analyse, il appelle l'attention de la Conférence sur les principales questions liées aux mesures d'ordre interne et d'ordre externe concernant l'industrialisation et sur les choix à opérer.

Le document d'information (ID/CONF.5/14) fait le point des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de Lima et analyse la phase critique dans laquelle se trouvent maintenant les pays en développement pour ce qui est de leur industrialisation et les moyens de relancer ce processus. Il traite également des incidences de la crise actuelle sur l'industrialisation de ces pays, de perspectives d'industrialisation à long terme qui s'offrent à eux et des politiques et stratégies qu'ils pourraient adopter ainsi que de la coopération internationale.

Le document intitulé "L'industrie dans un monde en mutation" (ID/CONF.5/2) analyse en détail les principaux changements structurels intervenus et les grandes tendances observées en matière de politiques dans les années 70 et au début des années 80. Il insiste en particulier sur les liens entre l'industrie manufacturière et les autres secteurs, notamment l'agriculture. Il décrit de manière assez détaillée le développement général de plusieurs industries clefs et analyse l'évolution à long terme des principaux problèmes posés à la lumière des initiatives prises actuellement à l'échelon national et des conditions économiques existantes. Ce document aborde également toute une série d'autres questions relatives à l'industrie en analysant et en exposant, chiffres à l'appui, les changements structurels intervenus et les mesures prises dans les domaines considérés.

Le rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur les **stratégies et politiques de développement industriel dans les pays en développement** (ID/WG.391/12) donne des précisions supplémentaires sur nombre de ces questions et est donc soumis à la Conférence.

Pour l'examen du point 4, la Conférence sera également saisie des rapports des réunions régionales qui se seront tenues avant.

Point 5. Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contribution de l'ONUDI dans des domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :

La conférence sera saisie d'un document d'information et d'un document thématique distincts pour chaque alinéa du point 5 de l'ordre du jour, comme il est indiqué ci-après.

Les rapports suivants des cinq réunions d'experts de haut niveau préparatoires à la Conférence seront également soumis au titre de ce point :

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur les **stratégies et politiques de développement industriel dans les pays en développement** tenue à Lima (Pérou), du 18 au 22 avril 1983 (ID/WG.391/12)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur la **technologie**, c'est-à-dire du Forum international sur les innovations technologiques et le développement, tenue à Tbilissi (URSS), du 12 au 16 avril 1983 (ID/WG.389/6)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur la **mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel**, tenue à Yaoundé (République-Unie du Cameroun), du 30 mai au 3 juin 1983 (ID/WG.394/8)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur la **coopération industrielle entre pays en développement**, tenue à Bangkok (Thaïlande), du 18 au 22 juillet 1983 (ID/WG.399/4)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur **l'énergie et l'industrialisation**, tenue à Oslo (Norvège), du 29 août au 2 septembre 1983 (ID/WG.402/12)

Lors de l'examen du point 5 de l'ordre du jour, la Conférence voudra peut-être aussi se reporter aux documents ci-après qui ont trait à l'ensemble de la question faisant l'objet de ce point : L'industrie dans un monde en mutation (ID/CONF.5/2); document d'information et document thématique établis pour le point 4 de l'ordre du jour (ID/CONF.5/14 et 17); et rapports des réunions régionales prévues avant la Conférence.

a) Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation

Au titre du point 5 a), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/21).

Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/9).

Le document thématique (ID/CONF.5/21) soumet à l'examen de la Conférence des suggestions précises au sujet des mesures à prendre et notamment du rôle de l'ONUDI.

Le document d'information (ID/CONF.5/9) analyse le rôle joué par les ressources humaines et indique les compétences essentielles pour l'industrialisation; fait le point de l'expérience accumulée dans les pays en développement en ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines ainsi que les tendances actuelles et des perspectives futures dans ce domaine; et insiste sur les secteurs critiques et les moyens d'action possibles aux niveaux national, régional et international.

Les rapports des cinq réunions d'experts de haut niveau préparatoires à la Conférence générale de l'ONUDI, en particulier celui de la Réunion sur l'accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation (ID/WG.394/8), donnent des précisions supplémentaires sur certaines des questions posées.

b) Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement

Au titre du point 5 b), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/5)

Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/6)

Le document thématique (ID/CONF.5/5) présente, aux fins de leur examen par la Conférence, les principales questions soulevées dans le document d'information, notamment en ce qui concerne le rôle nouveau de l'ONUDI dans l'aide apportée aux pays en développement pour leur permettre de s'adapter aux innovations technologiques.

Le document d'information (ID/CONF.5/6) analyse les principaux résultats obtenus par les pays en développement dans le domaine de la science et de la technologie ainsi que les conséquences des innovations technologiques pour ces pays et les possibilités qu'elles leur offrent. Un cadre pour une action nationale et la question de la coopération internationale au cours des années 80 dans le domaine de la technologie industrielle sont également examinés dans ce document.

Les rapports des cinq réunions de haut niveau préparatoires à la quatrième Conférence générale, en particulier celui du Forum international sur les innovations techniques et le développement (ID/WG.389/6), donnent des précisions supplémentaires sur certaines des questions posées.

c) Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation

Au titre du point 5 c), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/19)

Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/13)

Le document thématique (ID/CONF.5/19) appelle l'attention de la Conférence sur certaines des principales questions liées au financement extérieur et intérieur de l'industrie, et notamment à la coopération Sud-Sud en matière de financement industriel, propose des mesures destinées à assurer à l'industrie une part appropriée des ressources financières et préconise d'accorder une attention particulière aux besoins de l'industrie au fur et à mesure que le système financier évolue.

Le document d'information (ID/CONF.5/13) traite des obstacles dus au fait que les moyens de financement disponibles sont insuffisants à l'heure actuelle et le demeureront probablement à l'avenir ainsi que des mesures requises pour supprimer ces obstacles. Il évoque la situation internationale actuelle, l'expérience acquise en ce qui concerne les sources de financement internationales existantes ainsi que les contraintes et les problèmes auxquels on s'est heurté dans les pays en développement. Ce document traite également du financement intérieur, et notamment du rôle de l'Etat en tant qu'intermédiaire financier. Il analyse le système financier international, ainsi que les réformes qu'il est proposé actuellement d'y apporter et les incidences qu'elles auraient pour ce qui est du financement industriel. Enfin, il étudie le rôle des institutions financières multilatérales du Sud et la possibilité d'instaurer une coopération entre les banques des pays en développement pour accélérer l'industrialisation de ces pays au cours des décennies à venir.

d) Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel

Au titre du point 5 d), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/15)

Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/7)

Le document thématique (ID/CONF.5/15) indique les principaux rapports qui existent entre l'énergie et l'industrialisation, analyse les buts et objectifs des pays en développement dans le domaine de l'énergie et de l'industrialisation et soumet à l'examen de la Conférence des propositions concernant les mesures à prendre aux niveaux national, régional et international, et notamment l'action de l'ONUDI.

Le document d'information (ID/CONF.5/7) analyse les besoins énergétiques engendrés par l'industrialisation et la situation dans les pays en développement, en particulier les possibilités et les options offertes ainsi que les obstacles rencontrés pour ce qui est de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources énergétiques.

Le rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur l'énergie et l'industrialisation (ID/WG.402/12) est soumis à la Conférence car il donne des précisions supplémentaires sur certaines des questions soulevées.

e) Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale

Au titre du point 5 e), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/16)

Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/3)

Le document thématique (ID/CONF.5/16) souligne la nécessité d'adopter des approches convergentes compte tenu de l'évolution des modes de développement industriel. A cette fin, il soumet à l'examen de la Conférence des recommandations concernant divers types de mesures à prendre par la communauté internationale et par les pays développés et les pays en développement. Il analyse la contribution que l'ONUDI et son Système de consultations pourraient apporter au processus de restructuration.

Le document d'information (ID/CONF.5/3) met en évidence les tendances récentes des mutations structurelles dans l'industrie mondiale et la façon dont elles sont susceptibles d'influer sur les perspectives de restructuration industrielle. Compte tenu des contraintes qui pèsent actuellement sur la restructuration et le redéploiement de l'industrie ainsi que des perspectives qui s'offrent en la matière, le document appelle l'attention sur la nécessité de réexaminer la question de la définition, pour la restructuration de l'industrie mondiale, d'un cadre d'action et de modalités grâce auxquels l'action nationale et des mécanismes équitables de coopération internationale permettraient d'assurer une industrialisation soutenue des pays en développement.

Pour la question de la restructuration et du redéploiement de l'industrie, il convient également de se reporter à l'étude intitulée "L'industrie dans un monde en mutation" (ID/CONF.5/2) et aux documents d'information établis pour les points 4 et 5 a), b) et c) (ID/CONF.5/14, 9, 6 et 13).

f) Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement

Au titre du point 5 f), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/20)

Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/12)

Le document thématique (ID/CONF.5/20) examine la nécessité de politiques et de mesures au niveau national d'une part, d'une coopération au niveau international et notamment entre les pays en développement d'autre part, ainsi que la contribution de l'ONUDI dans ce domaine. Des propositions concernant ces diverses questions sont soumises à la Conférence pour examen.

Le document d'information (ID/CONF.5/12) examine les points suivants : matières premières industrielles : approvisionnement et transformation dans les pays en développement et dans les pays industrialisés; quelques-uns des facteurs qui jouent un rôle important dans l'implantation et le développement des installations de transformation industrielle des matières premières; enfin les mesures, stratégies et politiques visant à promouvoir la transformation industrielle des matières premières dans le cadre des objectifs généraux de développement économique.

L'industrie dans le monde en mutation (ID/CONF.5/2) - en particulier les chapitres VII, IX, X, XI et XII - concerne également le point 5 f).

g) Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement

Au titre du point 5 g), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/11)

Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/8)

Le document thématique (ID/CONF.5/11) souligne les aspects de l'industrialisation importants pour la réalisation des objectifs du développement rural et traite des questions suivantes : nécessité de politiques et de mesures adaptées au niveau national, coopération internationale et rôle de l'ONUDI dans ce domaine. Des propositions à cet effet sont présentées à la Conférence pour examen.

Le document d'information (ID/CONF.5/8) analyse la contribution de l'activité industrielle au développement du pôle rural du continuum urbano-rural ainsi qu'aux efforts visant à augmenter l'approvisionnement de denrées alimentaires; décrit la dynamique et l'interdépendance correspondante; enfin propose des suggestions concernant les modes d'intervention constructive aptes à renforcer la contribution de l'industrie au développement rural.

Le chapitre IX de L'industrie dans le monde en mutation (ID/CONF.5/2) traitant des industries agro-alimentaires et la section B du chapitre III du document d'information relatif au point 5 f) (ID/CONF.5/12) où il est question des industries fondées sur l'agriculture intéressent également le point 5 g) de l'ordre du jour.

h) Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action

Au titre du point 5 h) de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/18)

Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/10)

Le document thématique (ID/CONF.5/18) examine le rôle de l'industrie dans le développement économique dans les pays les moins avancés et les moyens de rendre cette action plus efficace. Il présente à la Conférence, pour examen, des suggestions concernant des mesures à prendre aux niveaux national et international ainsi que par l'ONUDI pour aider les pays les moins avancés dans leurs efforts d'industrialisation.

Le document d'information (ID/CONF.5/10) examine la mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action élaboré pour les années 80 en faveur des pays les moins avancés et met spécialement l'accent sur le rôle de l'ONUDI; ce document analyse également les résultats économiques et les perspectives des pays les moins avancés.

i) Renforcement de la coopération économique entre les pays en développement

Au titre du point 5 i) de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Renforcement de la coopération économique entre pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/22)

Renforcement de la coopération économique entre pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/4)

Le document thématique (ID/CONF.5/22) présente à la Conférence, pour examen, des propositions concernant les politiques, les instruments et les mécanismes de coopération industrielle entre pays en développement dans des domaines vitaux pour la production industrielle, à savoir, les ressources humaines, la technologie, l'énergie, le financement, la commercialisation et les services consultatifs pour l'industrie.

Le document d'information (ID/CONF.5/4) traite essentiellement des problèmes généraux relatifs à cette question, à savoir la situation et les perspectives de la coopération industrielle entre les pays en développement ainsi que les moyens politiques à mettre en oeuvre pour promouvoir cette coopération. Le document souligne également les recommandations du Groupe d'experts de haut niveau sur la coopération industrielle entre pays en développement (ID/WG.399/4), dont le rapport est également à la disposition des participants à la Conférence.

La coopération industrielle entre pays en développement est un concept horizontal qui sera abordé vraisemblablement dans la majorité, sinon dans la totalité des points de l'ordre du jour de la Conférence. Il serait donc souhaitable que, lors de l'examen de cette question, les participants tiennent compte non seulement du document d'information établi spécialement pour le point 5 i) de l'ordre du jour mais également d'autres documents établis pour la Conférence.

Point 6. La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés

Au titre du point 6 de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI en consultation avec la CEA et l'OUA (ID/CONF.5/26)

La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI en consultation avec la CEA et l'OUA (ID/CONF.5/25)

Tenant compte des répercussions de la récession actuelle sur le développement économique et industriel de l'Afrique, le document thématique (ID/CONF.5/26) met l'accent sur quelques considérations relatives à la mise en oeuvre du programme de la Décennie et présente à la Conférence, pour examen, des suggestions touchant les mesures à prendre aux niveaux national et régional, la coopération internationale et notamment le rôle de l'ONUDI et des institutions coordinatrices.

Le document d'information (ID/CONF.5/25) contient un bref exposé sur la situation économique de la région et sur les résultats récents enregistrés en matière d'industrialisation. Il décrit les mesures prises pour mettre en oeuvre le programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et expose les difficultés rencontrées et les domaines d'action futurs.

Point 7. Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel

Au titre du point 7 de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/23)

Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/24)

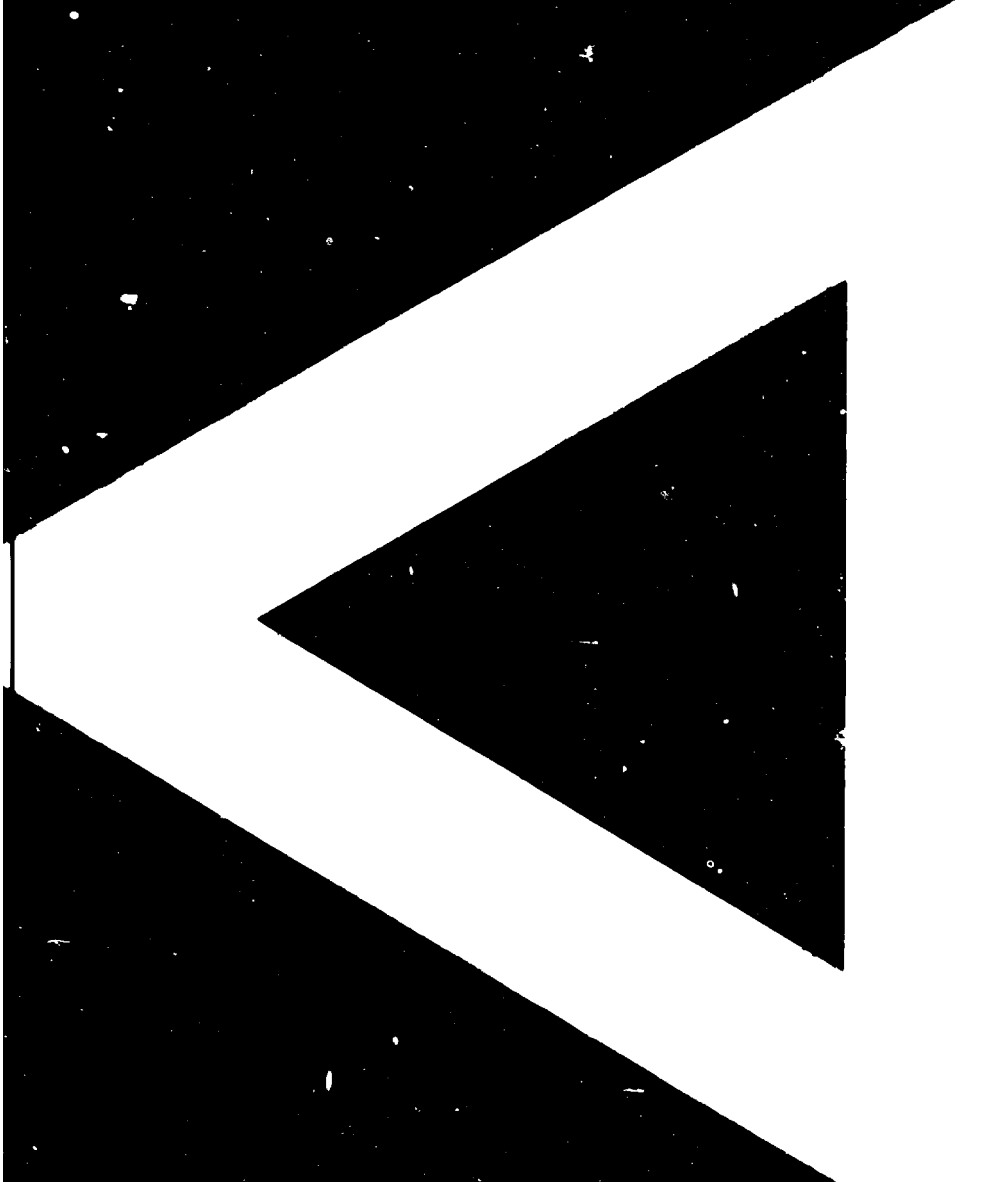
Le document thématique (ID/CONF.5/23) examine les textes mandatant l'ONUDI ainsi que les ressources et mécanismes de coordination existants et il propose à la Conférence, pour examen, des suggestions concernant des solutions possibles.

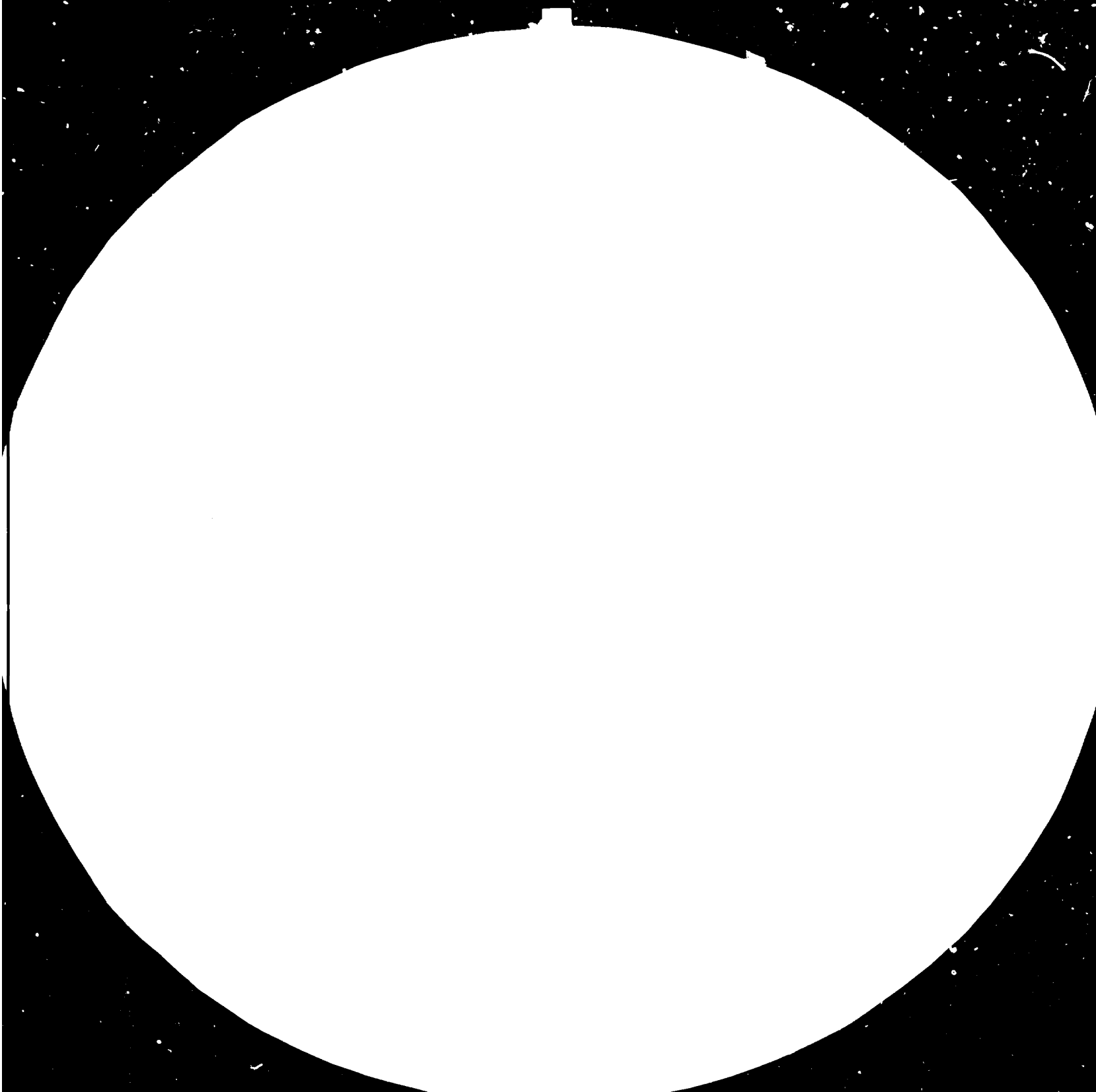
Le document d'information (ID/CONF.5/24) contient une vue d'ensemble de la coordination en matière de développement industriel, telle qu'elle existe à l'heure actuelle au sein de l'ONUDI et dans le système des Nations Unies. Il décrit les textes mandatant l'ONUDI, les mécanismes extérieurs et internes de coordination des activités de l'ONUDI et le réseau de systèmes secondaires de coordination établis autour d'un certain nombre de programmes de l'ONUDI. Le document analyse également certains obstacles fondamentaux à la coopération.

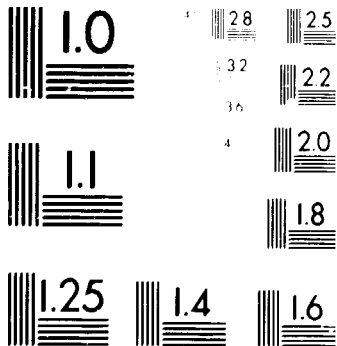
Point 8. Conclusions et recommandations

Point 9. Adoption du rapport de la Conférence

Point 10. Clôture de la Conférence







MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
 NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-
 STANDARD REFERENCE MATERIAL 1010A
 (ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



with
13722-F



Distr. GENERALE

ID/CONF.5/1/Add.1/Rev.1
25 juillet 1984

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

QUATRIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI

Vienne (Autriche), 2-18 août 1984

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1. Ouverture de la Conférence

La quatrième Conférence générale de l'ONUDI sera ouverte par le Président de la troisième Conférence générale ou par le chef de la délégation indienne, et la présidence en sera assurée par cette personnalité jusqu'à l'élection du Président de la quatrième Conférence générale.

Point 2. Organisation de la Conférence

a) Election du Président

Le Conseil du développement industriel, en sa qualité de Comité préparatoire de la Conférence 1/, devrait présenter à la Conférence des recommandations concernant l'élection du Président.

b) Adoption de l'ordre du jour

La Conférence est invitée à adopter son ordre du jour en se fondant sur l'ordre du jour provisoire approuvé par l'Assemblée générale 2/ (ID/CONF.5/1).

c) Adoption du règlement intérieur

La Conférence sera invitée à adopter son règlement intérieur sur la base des recommandations que lui soumettra le Président du Conseil du développement industriel réuni en tant que Comité préparatoire de la Conférence. Un projet de règlement intérieur approuvé au cours de consultations informelles organisées par le Président du Conseil du développement industriel réuni en tant que Comité préparatoire de la Conférence 3/ a été communiqué au secrétariat de l'ONUDI en vue d'une distribution préliminaire aux participants à la Conférence et peut être obtenu sous la cote ID/CONF.5/L.1.

d) Election des membres du Bureau autres que le Président

La Conférence souhaitera peut-être, pour l'élection des membres de son Bureau, se fonder sur les recommandations que présenterait le Président du Conseil réuni en tant que Comité préparatoire de la Conférence 1/ (voir également plus loin, point 2 e)).

e) Constitution des commissions et comités

Le Comité préparatoire a, dans l'ensemble, approuvé les propositions présentées par le secrétariat dans le document ID/B/286 du 5 avril 1982 4/. Selon ces propositions, il serait constitué deux commissions pour l'examen d'un certain nombre de points de fond inscrits à l'ordre du jour. Le Comité préparatoire a aussi approuvé la proposition tendant à répartir comme suit les points entre la plénière et les deux commissions 5/ :

- Plénière :
- Point 1 Ouverture de la Conférence
 - Point 2 Organisation de la Conférence
 - Point 3) Débat général
(
 - Point 4 (Déclarations et Plans d'action de Lima et de
) New Delhi : rétrospective et perspective :
 - a) Examen des progrès et des difficultés
 - b) Perspectives de réalisation de l'objectif de Lima
 - Point 8 Conclusions et recommandations
 - Point 9 Adoption du rapport de la Conférence
 - Point 10 Clôture de la Conférence
- Commission I :
- Point 5 Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contribution de l'ONUDI dans des domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :
 - c) Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation
 - e) Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale
 - h) Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du nouveau Programme substantiel d'action
 - i) Renforcement de la coopération économique entre pays en développement
 - Point 6 La Décenni: du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés
- Commission II :
- Point 5 Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contribution de l'ONUDI dans les domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :
 - a) Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation

- b) Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement
- d) Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel
- f) Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement
- g) Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement

Point 7

Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel

L'usage était, aux conférences précédentes, d'établir une commission de vérification des pouvoirs.

f) Pouvoirs des représentants à la Conférence

Les pouvoirs des représentants et les noms des membres des délégations devront être soumis avant l'ouverture de la Conférence. Lesdits pouvoirs doivent être établis par le chef de l'Etat ou du gouvernement ou le Ministre des affaires étrangères (voir aussi ID/CONF.5/L.1, projet d'article 3).

Comme il est indiqué au point 2 e), la Conférence souhaitera peut-être constituer une commission de vérification des pouvoirs qui, après avoir examiné les pouvoirs, présenterait son rapport à la Conférence (voir aussi ID/CONF.5/L.1, projet d'article 4).

Point 3. Débat général

Le débat général devrait consister en déclarations des chefs de délégations portant sur une large gamme de questions en rapport avec l'ordre du jour de la Conférence, et en particulier avec son point 4. Si la Conférence retenait les propositions et recommandations mentionnées plus haut sous 2 e), le débat général devrait être achevé à temps pour que la plénière examine les rapports des deux grandes commissions et les points 8, 9 et 10 de l'ordre du jour provisoire.

Dans son rapport spécial à la Conférence (ID/CONF.5/29, le Directeur exécutif analyse les tendances passées et la crise industrielle présente et propose des mesures à court terme et à long terme, aux niveaux national et international. Tenant compte de cette analyse, il suggère enfin un programme d'action pour l'ONUDI.

Le Rapport spécial du Directeur exécutif concerne les points 3 à 7 de l'ordre du jour et tout particulièrement le point 4.

Point 4. Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi :
rétrospective et perspectives :

- a) Examen des progrès et des difficultés
- b) Perspectives de réalisation de l'objectif de Lima

Au titre du point 4, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : rétrospective et perspective : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/17)

Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : rétrospective et perspective : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/14)

L'industrie dans un monde en mutation : numéro spécial de l'Etude du développement industriel, établi par le secrétariat de l'ONUDI pour la quatrième Conférence générale (ID/CONF.5/2)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur les stratégies et politiques de développement industriel dans les pays en développement, tenue à Lima (Pérou), du 18 au 22 avril 1983 (ID/WG.391/12)

Le document thématique concernant le point 4 (ID/CONF.5/17) est fondé sur une analyse des caractéristiques actuelles de l'interdépendance économique mondiale et de la vulnérabilité des plans et stratégies des pays en développement vis-à-vis de l'extérieur. Sur la base de cette analyse, il appelle l'attention de la Conférence sur les principales questions liées aux mesures d'ordre interne et d'ordre externe concernant l'industrialisation et sur les choix à opérer.

Le document d'information (ID/CONF.5/14) fait le point des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de Lima et analyse la phase critique dans laquelle se trouvent maintenant les pays en développement pour ce qui est de leur industrialisation et les moyens de relancer ce processus. Il traite également des incidences de la crise actuelle sur l'industrialisation de ces pays, de perspectives d'industrialisation à long terme qui s'offrent à eux et des politiques et stratégies qu'ils pourraient adopter ainsi que de la coopération internationale.

Le document intitulé "L'industrie dans un monde en mutation" (ID/CONF.5/2) analyse en détail les principaux changements structurels intervenus et les grandes tendances observées en matière de politiques dans les années 70 et au début des années 80. Il insiste en particulier sur les liens entre l'industrie manufacturière et les autres secteurs, notamment l'agriculture. Il décrit de manière assez détaillée le développement général de plusieurs industries clefs et analyse l'évolution à long terme des principaux problèmes posés à la lumière des initiatives prises actuellement à l'échelon national et des conditions économiques existantes. Ce document

aborde également toute une série d'autres questions relatives à l'industrie en analysant et en exposant, chiffres à l'appui, les changements structurels intervenus et les mesures prises dans les domaines considérés.

Le rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur les stratégies et politiques de développement industriel dans les pays en développement (ID/WG.391/12) donne des précisions supplémentaires sur nombre de ces questions et est donc soumis à la Conférence.

Pour l'examen du point 4, la Conférence sera également saisie des documents ci-après :

Rapport de la réunion des ministres de l'industrie des pays de la CESAP en prévision de la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (ID/CONF.5/27) 6/

Rapport de la septième Conférence des ministres africains de l'industrie (ID/CONF.5/28) 7/

Quelques opinions du Groupe B (ID/CONF.5/30) 8/

Réunion de coordination de haut niveau pour l'Amérique latine (ID/CONF.5/35) 9/

Position des Etats arabes (ID/CONF.5/37) 10/

Position du Groupe D 11/

Point 5. Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contributions de l'ONUDI dans des domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :

La Conférence sera saisie d'un document d'information et d'un document thématique distincts pour chaque alinéa du point 5 de l'ordre du jour, comme il est indiqué ci-après.

Les rapports suivants des cinq réunions d'experts de haut niveau préparatoires à la Conférence seront également soumis au titre de ce point :

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur les stratégies et politiques de développement industriel dans les pays en développement tenue à Lima (Pérou), du 18 au 22 avril 1983 (ID/WG.391/12)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur la technologie, c'est-à-dire du Forum international sur les innovations technologiques et le développement, tenue à Tbilissi (URSS), du 12 au 16 avril 1983 (ID/WG.389/6)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur la mise en valeur accélérée des ressources humaines nécessaires au développement industriel, tenue à Yaoundé (République-Unie du Cameroun), du 30 mai au 3 juin 1983 (ID/WG.394/8)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur la coopération industrielle entre pays en développement, tenue à Bangkok (Thaïlande), du 18 au 22 juillet 1983 (ID/WG.399/4)

Rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur l'énergie et l'industrialisation, tenue à Oslo (Norvège), du 29 août au 2 septembre 1983 (ID/WG.402/12)

L'attention de la Conférence est en outre attirée sur les documents suivants :

Les femmes dans le développement industriel (ID/CONF.5/38) 12/, établi par le secrétariat de l'ONUDI et portant sur les points 5 a), b), c), e), g) et i) de l'ordre du jour; et

Note du Directeur exécutif de l'ONUDI (ID/CONF.5/34), signalant la parution de l'"Etude de l'industrie manufacturière sur la rive occidentale et dans la bande de Gaza"

Lors de l'examen du point 5 de l'ordre du jour, la Conférence voudra peut-être aussi se reporter aux documents ci-après qui ont trait à l'ensemble de la question faisant l'objet de ce point : L'industrie dans un monde en mutation (ID/CONF.5/2); document d'information et document thématique établis pour le point 4 de l'ordre du jour (ID/CONF.5/14 et 17); et les documents ID/CONF.5/27, 28, 30, 35 et 37 mentionnés au titre du point 4 de l'ordre du jour.

a) Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation

Au titre du point 5 a), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/21)

Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/9)

Le document thématique (ID/CONF.5/21) soumet à l'examen de la Conférence des suggestions précises au sujet des mesures à prendre et notamment du rôle de l'ONUDI.

Le document d'information (ID/CONF.5/9) analyse le rôle joué par les ressources humaines et indique les compétences essentielles pour l'industrialisation; fait le point de l'expérience accumulée dans les pays en développement en ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines ainsi que les tendances actuelles et des perspectives futures dans ce domaine; et insiste sur les secteurs critiques et les moyens d'action possibles aux niveaux national, régional et international.

Les rapports des cinq réunions d'experts de haut niveau préparatoires à la Conférence générale de l'ONUDI, en particulier celui de la Réunion sur l'accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation (ID/WG.394/8), donnent des précisions supplémentaires sur certaines des questions posées.

b) Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement

Au titre du point 5 b), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/5)

Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/6)

Le document thématique (ID/CONF.5/5) présente, aux fins de leur examen par la Conférence, les principales questions soulevées dans le document d'information, notamment en ce qui concerne le rôle nouveau de l'ONUDI dans l'aide apportée aux pays en développement pour leur permettre de s'adapter aux innovations technologiques.

Le document d'information (ID/CONF.5/6) analyse les principaux résultats obtenus par les pays en développement dans le domaine de la science et de la technologie ainsi que les conséquences des innovations technologiques pour ces pays et les possibilités qu'elles leur offrent. Un cadre pour une action nationale et la question de la coopération internationale au cours des années 80 dans le domaine de la technologie industrielle sont également examinés dans ce document.

Les rapports des cinq réunions de haut niveau préparatoires à la quatrième Conférence générale, en particulier celui du Forum international sur les innovations techniques et le développement (ID/WG.389/6), donnent des précisions supplémentaires sur certaines des questions posées.

Des notes développant le concept des technologies au service de l'humanité proposé dans le document d'information et le document thématique ont été établies par le secrétariat de l'ONUDI et publiées sous la cote ID/CONF.5/36 12/.

c) Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation

Au titre du point 5 c), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/19)

Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/13)

Le document thématique (ID/CONF.5/19) appelle l'attention de la Conférence sur certaines des principales questions liées au financement extérieur et intérieur de l'industrie, et notamment à la coopération Sud-Sud en matière de financement industriel, propose des mesures destinées à assurer à l'industrie une part appropriée des ressources financières et préconise d'accorder une attention particulière aux besoins de l'industrie au fur et à mesure que le système financier évolue.

Le document d'information (ID/CONF.5/13) traite des obstacles dus au fait que les moyens de financement disponibles sont insuffisants à l'heure actuelle et le demeureront probablement à l'avenir ainsi que des mesures requises pour supprimer ces obstacles. Il évoque la situation internationale actuelle, l'expérience acquise en ce qui concerne les sources de financement internationales existantes ainsi que les contraintes et les problèmes auxquels on s'est heurté dans les pays en développement. Ce document traite également du financement intérieur, et notamment du rôle de l'Etat en tant qu'intermédiaire financier. Il analyse le système financier international, ainsi que les réformes qu'il est proposé actuellement d'y apporter et les incidences qu'elles auraient pour ce qui est du financement industriel. Enfin, il étudie le rôle des institutions financières multilatérales du Sud et la possibilité d'instaurer une coopération entre les banques des pays en développement pour accélérer l'industrialisation de ces pays au cours des décennies à venir.

d) Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel

Au titre du point 5 d), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/15)

Energie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/7)

Le document thématique (ID/CONF.5/15) indique les principaux rapports qui existent entre l'énergie et l'industrialisation, analyse les buts et objectifs des pays en développement dans le domaine de l'énergie et de l'industrialisation et soumet à l'examen de la Conférence des propositions concernant les mesures à prendre aux niveaux national, régional et international, et notamment l'action de l'ONUDI.

Le document d'information (ID/CONF.5/7) analyse les besoins énergétiques engendrés par l'industrialisation et la situation dans les pays en développement, en particulier les possibilités et les options offertes ainsi que les obstacles rencontrés pour ce qui est de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources énergétiques.

Le rapport de la Réunion d'experts de haut niveau sur l'énergie et l'industrialisation (ID/WG.402/12) est soumis à la Conférence car il donne des précisions supplémentaires sur certaines des questions soulevées.

e) Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale

Au titre du point 5 e), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/16)

Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/3)

Le document thématique (ID/CONF.5/16) souligne la nécessité d'adopter des approches convergentes compte tenu de l'évolution des modes de développement industriel. A cette fin, il soumet à l'examen de la Conférence des recommandations concernant divers types de mesures à prendre par la communauté internationale et par les pays développés et les pays en développement. Il analyse la contribution que l'ONUDI et son Système de consultations pourraient apporter au processus de restructuration.

Le document d'information (ID/CONF.5/3) met en évidence les tendances récentes des mutations structurelles dans l'industrie mondiale et la façon dont elles sont susceptibles d'influer sur les perspectives de restructuration industrielle. Compte tenu des contraintes qui pèsent actuellement sur la restructuration et le redéploiement de l'industrie ainsi que des perspectives qui s'offrent en la matière, le document appelle l'attention sur la nécessité de réexaminer la question de la définition, pour la restructuration de l'industrie mondiale, d'un cadre d'action et de modalités grâce auxquels l'action nationale et des mécanismes équitables de coopération internationale permettraient d'assurer une industrialisation soutenue des pays en développement.

Pour la question de la restructuration et du redéploiement de l'industrie, il convient également de se reporter à l'étude intitulée "L'industrie dans un monde en mutation" (ID/CONF.5/2) et aux documents d'information établis pour les points 4 et 5 a), b) et c) (ID/CONF.5/14, 9, 6 et 13).

f) Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement

Au titre du point 5 f), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/20)

Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/12)

Le document thématique (ID/CONF.5/20) examine la nécessité de politiques et de mesures au niveau national d'une part, d'une coopération au niveau international et notamment entre les pays en développement d'autre part, ainsi que la contribution de l'ONUDI dans ce domaine. Des propositions concernant ces diverses questions sont soumises à la Conférence pour examen.

Le document d'information (ID/CONF.5/12) examine les points suivants : matières premières industrielles : approvisionnement et transformation dans les pays en développement et dans les pays industrialisés; quelques-uns des facteurs qui jouent un rôle important dans l'implantation et le développement des installations de transformation industrielle des matières premières; enfin les mesures, stratégies et politiques visant à promouvoir la transformation industrielle des matières premières dans le cadre des objectifs généraux de développement économique.

L'industrie dans le monde en mutation (ID/CONF.5/12) - en particulier les chapitres VII, IX, X, XI et XII - concerne également le point 5 f).

g) Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement

Au titre du point 5 g), la Conférence sera saisie des documents suivants :

Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/11)

Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/8)

Le document thématique (ID/CONF.5/11) souligne les aspects de l'industrialisation importants pour la réalisation des objectifs du développement rural et traite des questions suivantes : nécessité de politiques et de mesures adaptées au niveau national, coopération internationale et rôle de l'ONUDI dans ce domaine. Des propositions à cet effet sont présentées à la Conférence pour examen.

Le document d'information (ID/CONF.5/8) analyse la contribution de l'activité industrielle au développement du rôle rural du continuum urbano-rural ainsi qu'aux efforts visant à augmenter l'approvisionnement de denrées alimentaires; décrit la dynamique et l'interdépendance correspondante; enfin propose des suggestions concernant les modes d'intervention constructive aptes à renforcer la contribution de l'industrie au développement rural.

Le chapitre IX de L'industrie dans le monde en mutation (ID/CONF.5/2) traitant des industries agro-alimentaires et la section B du chapitre III du document d'information relatif au point 5 f) (ID/CONF.5/12) où il est question des industries fondées sur l'agriculture intéressent également le point 5 g) de l'ordre du jour.

h) Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action

Au titre du point 5 h) de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/18)

Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/10)

Le document thématique (ID/CONF.5/18) examine le rôle de l'industrie dans le développement économique dans les pays les moins avancés et les moyens de rendre cette action plus efficace. Il présente à la Conférence, pour examen, des suggestions concernant des mesures à prendre aux niveaux national et international ainsi que par l'ONUDI pour aider les pays les moins avancés dans leurs efforts d'industrialisation.

Le document d'information (ID/CONF.5/10) examine la mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action élaboré pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés et met spécialement l'accent sur le rôle de l'ONUDI; ce document analyse également les résultats économiques et les perspectives des pays les moins avancés.

i) Renforcement de la coopération économique entre les pays en développement

Au titre du point 5 i) de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Renforcement de la coopération économique entre pays en développement : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/22)

Renforcement de la coopération économique entre pays en développement : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/4)

Le document thématique (ID/CONF.5/22) présente à la Conférence, pour examen, des propositions concernant les politiques, les instruments et les mécanismes de coopération industrielle entre pays en développement dans des domaines vitaux pour la production industrielle, à savoir, les ressources humaines, la technologie, l'énergie, le financement, la commercialisation et les services consultatifs pour l'industrie.

Le document d'information (ID/CONF.5/4) traite essentiellement des problèmes généraux relatifs à cette question, à savoir la situation et les perspectives de la coopération industrielle entre les pays en développement ainsi que les moyens politiques à mettre en oeuvre pour promouvoir cette coopération. Le document souligne également les recommandations du Groupe d'experts de haut niveau sur la coopération industrielle entre pays en développement (ID/WG.399/4), dont le rapport est également à la disposition des participants à la Conférence.

La coopération industrielle entre pays en développement est un concept horizontal qui sera abordé vraisemblablement dans la majorité, sinon dans la totalité des points de l'ordre du jour de la Conférence. Il serait donc souhaitable que, lors de l'examen de cette question, les participants tiennent compte non seulement du document d'information établi spécialement pour le point 5 i) de l'ordre du jour mais également d'autres documents établis pour la Conférence.

Point 6. La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés

Au titre du point 6 de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI en consultation avec la CEA et l'OUA (ID/CONF.5/26)

La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI en consultation avec la CEA et l'OUA (ID/CONF.5/25).

Tenant compte des répercussions de la récession actuelle sur le développement économique et industriel de l'Afrique, le document thématique (ID/CONF.5/26) met l'accent sur quelques considérations relatives à la mise en oeuvre du programme de la Décennie et présente à la Conférence, pour examen, des suggestions touchant les mesures à prendre aux niveaux national et régional, la coopération internationale et notamment le rôle de l'ONUDI et des institutions coordinatrices.

Le document d'information (ID/CONF.5/25) contient un bref exposé sur la situation économique de la région et sur les résultats récents enregistrés en matière d'industrialisation. Il décrit les mesures prises pour mettre en oeuvre le programme de la Décennie du développement industriel de l'Afrique et expose les difficultés rencontrées et les domaines d'action futurs.

Conformément à l'alinéa a) du paragraphe 11 de la résolution 3(VII) sur la position commune africaine à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI, adoptée par la septième Conférence des ministres africains de l'industrie et au paragraphe 10 de la résolution 57 (XVIII) adoptée par le Conseil du développement industriel à sa dix-huitième session, la Conférence sera en outre saisie du document suivant :

Projet de programme pour la phase d'exécution (1985-1990) de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (ID/CONF.5/33) 13/

Ce projet de programme sera complété par deux documents de séance :

Programme initial intégré de promotion industrielle au niveau sous-régional (ID/CONF.5/CRP.1) 14/; et

Recueil de propositions de projets pour la phase d'exécution (1985-1990) de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (ID/CONF.5/CRP.2) 14/

Point 7. Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel

Au titre du point 7 de son ordre du jour, la Conférence sera saisie des documents suivants :

Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel : document thématique établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/23)

Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel : document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI (ID/CONF.5/24)

Le document thématique (ID/CONF.5/23) examine les textes mandatant l'ONUDI ainsi que les ressources et mécanismes de coordination existants et il propose à la Conférence, pour examen, des suggestions concernant des solutions possibles.

Le document d'information (ID/CONF.5/24) contient une vue d'ensemble de la coordination en matière de développement industriel, telle qu'elle existe à l'heure actuelle au sein de l'ONUDI et dans le système des Nations Unies. Il décrit les textes mandatant l'ONUDI, les mécanismes extérieurs et internes de coordination des activités de l'ONUDI et le réseau de systèmes secondaires de coordination établis autour d'un certain nombre de programmes de l'ONUDI. Le document analyse également certains obstacles fondamentaux à la coopération.

Point 8. Conclusions et recommandations

Point 9. Adoption du rapport de la Conférence

Point 10. Clôture de la Conférence

Notes

1/ Voir la résolution 36/182 de l'Assemblée générale, sect. I, par. 13 et la conclusion 1984/7 du Conseil du développement industriel, par. 7 a) (ID/B/326, par. 94).

2/ Résolution 37/212 de l'Assemblée générale, sect. I, par. 6.

3/ Conclusion 1984/7 du Conseil du développement industriel, par. 7 b) (ID/B/326, par. 94).

4/ A/37/16, par. 168.

5/ ID/B/CRP.84/16 et conclusion 1984/7 du Conseil du développement

6/ Disponible en anglais, chinois, français et russe.

7/ Disponible en anglais, arabe et français.

8/ Disponible en anglais et français.

9/ Disponible en anglais, espagnol et français.

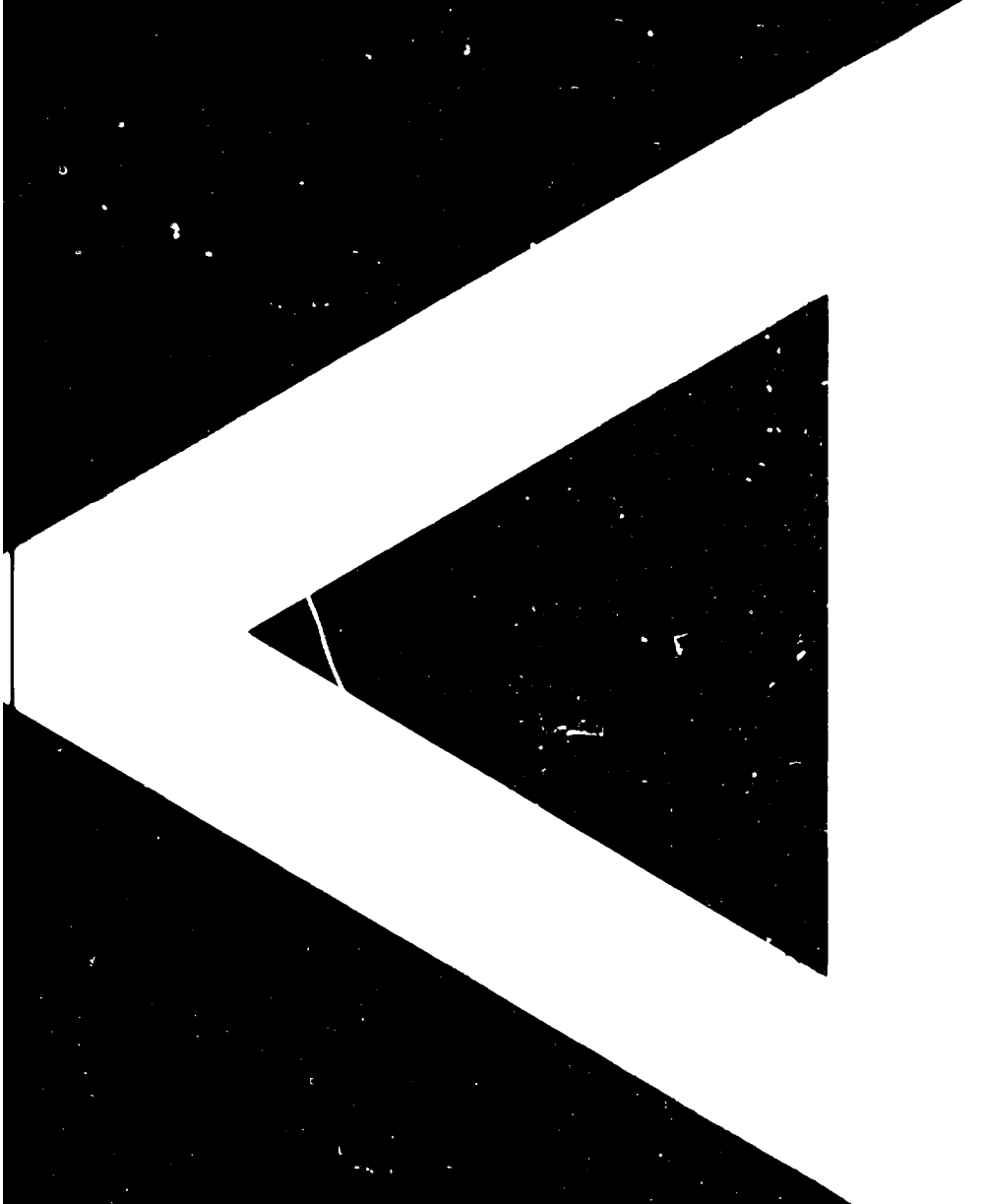
10/ Disponible en anglais et français.

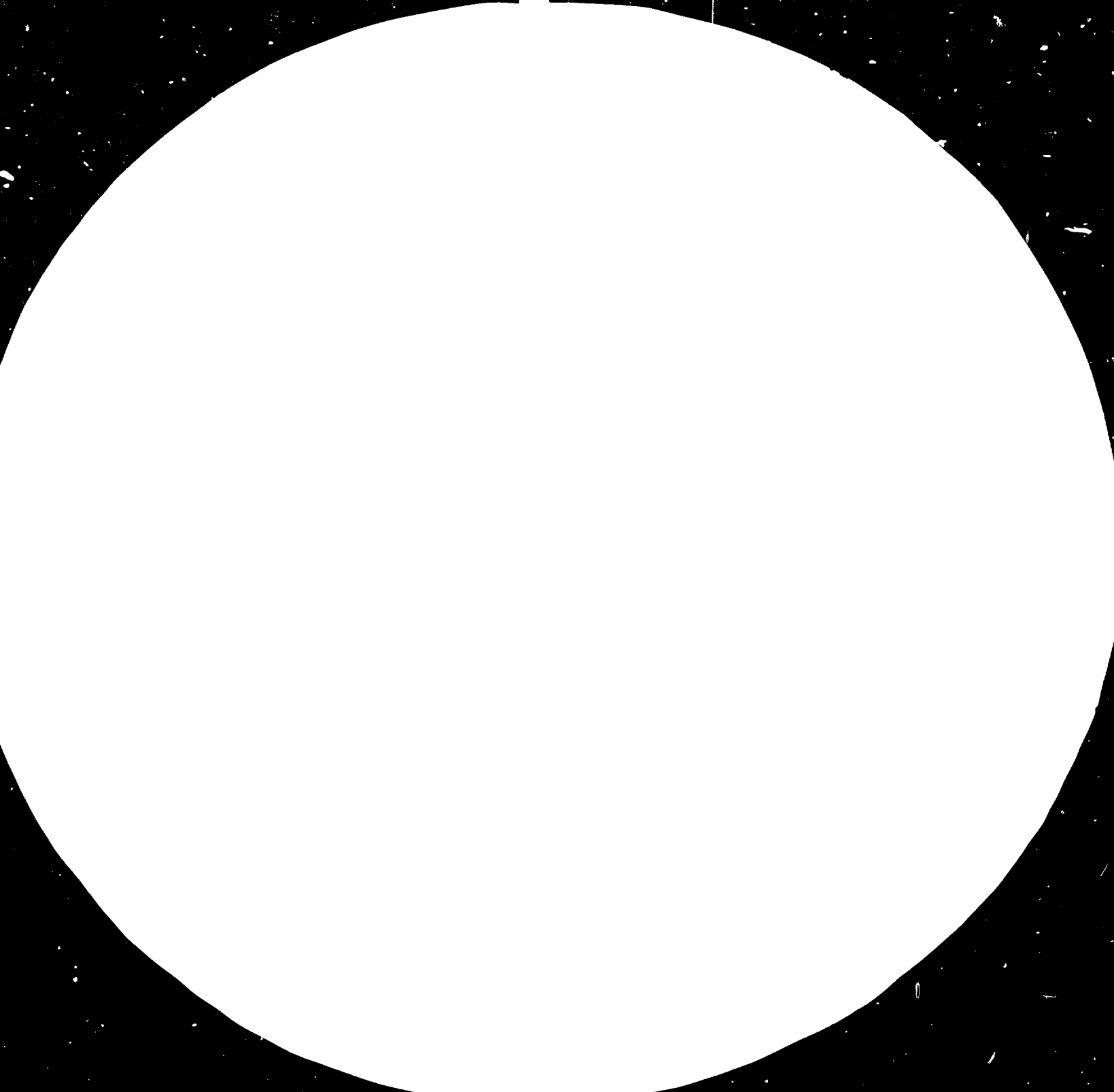
11/ Un document sur ce point sera publié peu de temps avant la Conférence.

12/ Ce document sera publié dans les premiers jours de la Conférence.

13/ Ce document sera publié peu de temps avant la Conférence.

14/ Ce document sera publié dans les premiers jours de la Conférence. Il sera disponible en anglais et en français.







28

25



UNITED STATES GOVERNMENT PRINTING OFFICE: 1964

PHOTOGRAPHIC REPRODUCTION SERVICE

PHOTOGRAPHIC REPRODUCTION SERVICE

PHOTOGRAPHIC REPRODUCTION SERVICE



13722 -- F



Distr. GÉNÉRALE

ID/CONF.5/1/Rev.1
2 août 1984

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

QUATRIÈME CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'ONUDI

Vienne (Autriche), 2-18 août 1984

Ordre du jour de la quatrième Conférence générale de
l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

1. Ouverture de la Conférence.
2. Organisation de la Conférence :
 - a) Election du Président;
 - b) Adoption de l'ordre du jour;
 - c) Adoption du règlement intérieur;
 - d) Election des membres du Bureau autres que le Président;
 - e) Constitution des commissions et comités;
 - f) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
3. Débat général.
4. Déclarations et Plans d'action de Lima et New Delhi : rétrospective et perspective :
 - a) Examen des progrès et des difficultés;
 - b) Perspectives de réalisation de l'objectif de Lima.
5. Coopération internationale, mesures nationales pertinentes, y compris les politiques industrielles, et contribution de l'ONUDI dans des domaines critiques du développement industriel, 1985-2000 :
 - a) Accélération de la mise en valeur des ressources humaines en vue de l'industrialisation;
 - b) Renforcement du potentiel scientifique et technologique en vue de l'industrialisation des pays en développement;
 - c) Mobilisation des ressources financières en vue de l'industrialisation;
 - d) Énergie et industrialisation, eu égard tout particulièrement à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources énergétiques et à la fabrication de matériel;

- e) Restructuration et redéploiement de l'industrie mondiale;
 - f) Politiques et mesures relatives à la transformation industrielle locale des matières premières dans les pays en développement;
 - g) Politiques et mesures industrielles destinées à assurer le développement rural et l'autosuffisance alimentaire dans les pays en développement;
 - h) Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau Programme substantiel d'action;
 - i) Renforcement de la coopération économique entre pays en développement.
6. La Décennie du développement industriel de l'Afrique : examen des progrès accomplis et propositions quant aux moyens d'atteindre les objectifs fixés.
 7. Rôle de coordination de l'ONUDI au sein du système des Nations Unies en ce qui concerne le développement industriel.
 8. Conclusions et recommandations.
 9. Adoption du rapport de la Conférence.
 10. Clôture de la Conférence.

